



Fondation Coallia
Stéphane
Hessel
INSTITUT DE FRANCE

SOLIDARITE INTERNATIONALE APPEL À PROJETS 2025



La Fondation Coallia Stéphane Hessel – Institut de France lance un appel à projets en direction des associations de solidarité internationale œuvrant pour le développement économique et social dans les domaines de l'accès à l'eau, la santé, l'éducation et l'énergie...

OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'appel à projets de solidarité internationale organisé par la Fondation a pour but de soutenir financièrement des projets d'intérêt général à dimension collective ayant pour finalité le développement social et/ou économique d'une zone située dans un des pays éligibles à l'aide publique au développement. Les thèmes privilégiés seront essentiellement ceux :

- de l'éducation et de la formation
- de la santé
- de l'accès à l'eau potable
- de l'accès à l'énergie
- l'accès à une alimentation durable
- le développement d'activités économiques durables

MONTANT DE LA SUBVENTION

Le soutien de la fondation consiste en une subvention d'un montant de 10 000 euros maximum par projet et ne pouvant excéder 50 % du coût total du projet.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'appel à projets est ouvert aux associations juridiquement constituées (associations de solidarité internationale, associations villageoises, OSIM...) ou aux associations d'appui au codéveloppement dont l'action concerne un des pays en développement éligibles à l'APD (aide publique au développement). L'association devra justifier d'au moins une année révolue d'existence.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES PROJETS

Les projets sont examinés et présélectionnés par un jury composé de professionnels du montage de projets de solidarité. La décision du jury est soumise au Conseil d'administration de la fondation, auquel revient le choix final des lauréats. Les projets présentés devront répondre aux critères suivants :

- l'utilité sociale du projet / impact sur les parties prenantes et bénéficiaires
- la viabilité économique et financière du projet
- la faisabilité technique
- la pérennité du projet
- la qualité des partenariats
- l'adéquation avec les politiques publiques du territoire concerné
- l'adéquation du projet avec au moins un des organismes de développement durable
- la pertinence de la méthode d'évaluation (qualitative et quantitative)
- l'intégration de la dimension égalité hommes/femmes
- l'adéquation avec le thème retenu et les valeurs de la Fondation.

CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURES

- Date limite de réponse : 1^{er} décembre 2025
- Présélection des projets par un jury de professionnels du secteur : jusqu'à février 2026
- Sélection des associations par le Conseil d'administration : 1^{er} trimestre 2026
- Remise des prix : à définir

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur www.coallia.org ou sur <https://www.institutdefrance.fr/lesfondations/coallia-stephane-hessel/>. Le dépôt de candidature s'opère exclusivement par voie électronique. Le dossier de candidature complété et accompagné des pièces demandées doit être adressé par courriel en un fichier unique (format PDF, intitulé AAP2025_SI_NomCandidat) portant en objet la mention « AAP – solidarité internationale 2025 » à l'adresse suivante : fondationcoallia@institutdefrance.fr au plus tard le 1^{er} décembre 2025.

Pour plus d'informations :

06 12 99 34 74 ou 06 09 92 70 96